

Les maladies graves



PERSONNES EN SONT ATTEINTES À TOUTES LES HEURES AU CANADA¹

Grâce à l'avancement de la science médicale, la plupart de ces personnes s'en remettent, mais le rétablissement est long, tant physiquement qu'émotionnellement, et cela a souvent des conséquences dommageables sur le plan financier.

La solution : **L'AdapSanté**, un produit unique capable de s'adapter au gré des besoins pour alléger le stress financier advenant le diagnostic d'une maladie grave.

L'AdapSanté

Ce produit verse une prestation du vivant libre d'impôt à la personne assurée, comprenant de nombreux avantages, dont notamment :

- 24 maladies ou conditions couvertes (31 pour les enfants), dont la perte d'autonomie;
- paiement équivalent à 10 % du montant d'assurance en cas de 4 maladies non critiques, et ce, sans réduire les prestations futures;
- possibilité de recevoir plutôt une rente mensuelle en cas de perte d'autonomie permanente ou non permanente²;
- Remboursement de l'intégralité des primes payées en cas de décès ou à l'échéance;
- peut être payable sur 20 ans;
- prime garantie et nivelée; et
- seconde opinion médicale disponible³.

Combien ça coûte?

Caractéristiques de l'assuré	Montant de la couverture	Durée de paiement des primes	Prime annuelle
Homme, non-fumeur, 40 ans	50 000 \$	20 ans	1 314 \$
Femme, non-fumeuse, 40 ans	50 000 \$	20 ans	1 261 \$

Un produit



UV Mutuelle, 142, rue Heriot, Drummondville (Québec) J2C 1J8
Tél. : 819 478-1315 • Sans frais : 800 567-0988
Télééc. : 819 474-1990
www.uvmutuelle.ca

¹ Moyenne calculée à partir de données fournies par Statistique Canada

² Avec L'AdapSanté Hybride

³ Grâce aux services de Best Doctors